Développement de paramètres et d'outils d'évaluation de la conformation des ovins pour la mise en place d'un projet pilote de service d'évaluation de la conformation chez les moutons de race pure

MAPAQ # 08-C-22

----- RAPPORT FINAL -----

FÉVRIER 2012

CEPOQ
Centre d'expertise en production ovine du Québec

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Développement de paramètres et d'outils d'évaluation de la conformation des ovins pour la mise en place d'un projet pilote de service d'évaluation de la conformation chez les moutons de race pure

08-C-22

Requérant : Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SÉMRPQ)
Collaborateur : Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

RAPPORT FINAL

Rédigé par Léda Villeneuve, agr. M.Sc. (CEPOQ)
et Catherine Element-Boulianne, B. Sc. (CEPOQ)

En collaboration avec :
Cathy Michaud (SEMRPQ)

Projet réalisé dans le cadre du programme
« Appui financier aux associations de producteurs désignées » du MAPAQ
Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants »

Février 2012

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 2

1. RÉSUMÉ DU PROJET 3

2. DESCRIPTION DU PROJET 4

2.1 Problématique 4

2.2 Objectif général 5

2.3 Objectifs spécifiques 5

2.4 Revue de littérature 5

3. CONSTATS ET PISTES D'AMÉLIORATION APRÈS LE PROJET PILOTE 9

3.1 Les résultats 9

3.2 Validation de la méthode de travail et des classifications 13

3.3 Évaluation du programme pilote par les utilisateurs 15

3.4 Évaluation des coûts du programme et des bases du service à domicile 16

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR 17

5. DIFFUSION DES RÉSULTATS 18

6. PLAN DE FINANCEMENT ET CONCILIATION DES DÉPENSES 19

ANNEXE I - LETTRE DE DÉMISSION DU CLASSIFICATEUR 22

ANNEXE II – ARTICLES DANS LES ÉDITIONS DE L'OVIN QUÉBEC 24

ANNEXE III – PIÈCES JUSTIFICATIVES 30

1. RÉSUMÉ DU PROJET

Le programme de classification mis en place dans le cadre du présent projet vise à fournir un outil supplémentaire aux éleveurs de race pure afin d'améliorer la conformation de leurs sujets reproducteurs et ainsi optimiser les performances zootechniques du cheptel québécois. Par la classification, les éleveurs seront en mesure de connaître les forces et les faiblesses de chacun des sujets reproducteurs, mâles et femelles, de leurs élevages. Le projet pilote a donc non seulement permis d'implanter des bases pour la mise en place de critères d'évaluation neutres et standardisés et ainsi conduire à un service d'évaluation de conformation, mais permet également de voir à l'éducation des éleveurs sur l'importance de la conformation vs la productivité de leur troupeau. Le programme de classification n'est toutefois pas complètement définitif, en ce sens où suite aux constats effectués avec ce projet pilote, des améliorations nécessaires devront être apportées afin d'obtenir un service des plus complet. En effet, la grandeur du territoire pour un seul classificateur, ainsi que le manque d'accompagnement du classificateur ont fait en sorte que le service n'a pu être offert tel que souhaité et n'a pas résulté en un service neutre et constant.

Les collaborateurs pour ce projet sont :

- Johanne Cameron, agr., M.Sc., chargée de projets au CEPOQ
- Robie Morel, B.Sc., coordonnateur du secteur de la génétique au CEPOQ
- Cathy Michaud, directrice générale de la SEMRPQ
- Jacquelin Moffet, président de la SEMRPQ

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Problématique

À ce jour, les producteurs ovins bénéficient du programme d'amélioration génétique GenOvis pour orienter leurs choix de reproducteurs, mais ils sont sans aucun outil pour les appuyer quand vient le temps d'en évaluer la conformation. Il s'agit là d'une lacune extrêmement importante, à la fois pour assurer la qualité du cheptel ovin québécois, mais également pour avoir un programme d'amélioration génétique complet. D'autres filières, comme le bovin laitier et la chèvre laitière, ont déjà intégré les notions de conformation dans leur programme respectif. En effet, l'évaluation génétique des bovins laitiers comporte des caractères de conformation et les indices de sélection les plus indicatifs, notons l'Indice de profit à vie (IPV), regroupent à la fois des caractères de production et des caractères de conformation. Ces derniers sont la conformation, la capacité, les pieds et membres et le système mammaire (RLC, 2009). Le Réseau laitier canadien, dans sa parution « La génétique et le profit », écrivait :

> « *Les troupeaux avec des niveaux plus élevés de mérite génétique pour les caractères majeurs de production et de conformation ont aussi des marges de profits plus larges. Ceci indique que la sélection de génétique supérieure est un investissement qui contribue de façon importante à la rentabilité du troupeau.* »

Dans le cas des ovins, tout est à faire pour inclure les paramètres de conformation dans les décisions de sélection des choix de reproducteurs. Le généticien Jacques Chesnais, dans son rapport « Recommandations sur le schéma génétique ovin québécois » déposé au Centre d'expertise en production ovine du Québec en 2002, écrivait :

> « *Un éleveur sélectionneur peut utiliser les moyens suivants pour maximiser son taux de progrès génétique annuel [pour la sélection des béliers] […] : éliminer parmi les agneaux retenus ceux qui ont des problèmes de conformation fonctionnelle (aplombs, etc.) […].* »

La problématique réside toutefois dans le fait qu'aucun outil officiel d'évaluation et sélection sur conformation n'est actuellement disponible pour les éleveurs ovins. Seules les expositions agricoles permettent une certaine évaluation de la conformation des ovins au Québec. Toutefois, cette évaluation demeure subjective et certaines contraintes entourant ces événements font qu'un grand nombre d'éleveurs n'y sont pas présents. Qui plus est, ces paramètres ne peuvent être compilés dans la base de données de GenOvis et ne sont aucunement considérés dans les évaluations génétiques actuellement générées par le programme GenOvis. De plus, aucun standard n'est présentement utilisé pour assurer une évaluation et une sélection raisonnées et coordonnées au sein de tous les éleveurs ovins québécois. Les conseillers techniques de l'équipe Ovipro du CEPOQ ont maintes fois l'occasion de constater les effets du manque d'outils pour une sélection équilibrée regroupant performances et conformation. Ainsi, il est fréquent de rencontrer dans les entreprises des animaux manquant de gabarit, présentant une capacité déficiente ou des membres ne permettant pas de leur assurer une bonne longévité. De tels défauts de conformation peuvent sérieusement compromettre la productivité des animaux, et ce, même si ces derniers ont le potentiel génétique de produire. Par conséquent, la rentabilité des entreprises en est directement affectée.

2.2 Objectif général

Améliorer la conformation des ovins pour optimiser les performances zootechniques du cheptel québécois.

2.3 Objectifs spécifiques

- ✓ Déterminer les mesures objectives de critères de conformation liés à la productivité optimale des ovins;
- ✓ Développer des outils d'évaluation de la conformation;
- ✓ Former d'éventuels évaluateurs de la conformation des ovins;
- ✓ Mettre en place un projet pilote de service d'évaluation de la conformation des moutons de race pure;
- ✓ Intégrer des critères de conformation dans GenOvis.

2.4 Revue de littérature

Le cheptel ovin du Québec a présenté une forte croissance durant les dernières années. En effet, entre 1996 et 2006, le cheptel a plus que doublé, passant ainsi de 82 000 à près de 180 000 brebis. Bien qu'il semble intéressant de voir cette production émerger aussi rapidement dans le portrait agricole québécois, ces statistiques de croissance se traduisent malheureusement par de graves problématiques de productivité et de rentabilité dans les élevages. En effet, plusieurs sources d'information ont identifié le manque de productivité de l'industrie ovine. À cet effet, les intervenants du secteur épaulent les producteurs dans l'amélioration des performances de leur entreprise. À titre d'exemple, a été réalisé le projet « Formation et développement d'outils pour la sélection des sujets reproducteurs dans les entreprises commerciales pour améliorer la qualité du cheptel et l'agneau produit ainsi que la rentabilité », issu du partenariat entre le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). La formation a permis de rejoindre 250 personnes qui ont acquis des connaissances portant sur la sélection génétique et la conformation des sujets de remplacement. Cette participation exprime clairement un intérêt et un besoin des producteurs face à la génétique et la conformation.

À ce jour, les producteurs ovins bénéficient du programme d'amélioration génétique GenOvis pour orienter leurs choix de reproducteurs, mais ils sont sans aucun outil pour les appuyer quand vient le temps d'en évaluer la conformation. Il s'agit là d'une lacune extrêmement importante, à la fois pour assurer la qualité du cheptel ovin québécois, mais également pour avoir un programme d'amélioration génétique complet. D'autres filières, comme le bovin laitier et la chèvre laitière, ont déjà intégré les notions de conformation dans leur programme respectif. En

effet, l'évaluation génétique des bovins laitiers comporte des caractères de conformation et les indices de sélection les plus indicatifs, dont l'Indice de profit à vie (IPV), regroupent à la fois des caractères de production et des caractères de conformation. Ces derniers sont la conformation, la capacité, les pieds et membres et le système mammaire (RLC, 2009). Le Réseau laitier canadien, dans sa parution « La génétique et le profit », écrivait :

> « *Les troupeaux avec des niveaux plus élevés de mérite génétique pour les caractères majeurs de production et de conformation ont aussi des marges de profits plus larges. Ceci indique que la sélection de génétique supérieure est un investissement qui contribue de façon importante à la rentabilité du troupeau.* »

À titre d'exemple, les moyennes des indices génétiques pour les troupeaux dans le rang centile 20 % supérieur, pour les caractères de conformation, sont de 55 à 76 % supérieurs à ceux du 20 % inférieur. Ces paramètres de conformation sont également étroitement liés à la longévité des vaches dans les troupeaux. Blais et Roy (2008), dans un article paru dans *Le producteur de lait québécois* en 2008, confirmaient l'avantage d'améliorer la longévité des vaches au sein des troupeaux :

> « *On ne peut passer sous silence l'importance de la génétique pour améliorer la longévité. Faire des croisements pour obtenir des vaches fonctionnelles dotées de bons pieds et membres et d'un pis solide est un excellent départ pour leur assurer une longévité prolongée. »*

Le vétérinaire Jean Durocher, coordonnateur de la santé des troupeaux laitiers chez Valacta, et Valérie Tremblay, agronome chez Holstein Québec, écrivaient :

> « *La sélection génétique pour la conformation vise à améliorer les capacités d'adaptation morphologique de l'animal vis-à-vis son environnement. Une vache possédant des membres de qualité devrait se déplacer plus facilement, s'alimenter de façon efficace et être moins susceptible de présenter des problèmes locomoteurs. Un excellent système mammaire devrait favoriser une forte production tout en minimisant les problèmes de mammite. Une bonne conformation devrait donc permettre d'améliorer la longévité tout en maximisant la production.*
>
> *Une étude menée par Holstein Canada a démontré le lien existant entre la conformation et la longévité. […]*
>
> *D'autres chercheurs ont examiné l'importance de la classification du système mammaire et de la classification des pieds et membres par rapport à la probabilité de survie fonctionnelle d'une vache. […] La classification du système mammaire comptait pour 80 % à la probabilité de survie fonctionnelle chez la race Holstein. […]*

La sélection génétique pour la santé implique de favoriser des animaux dont les caractéristiques morphologiques (conformation) sont optimales. »

La question de la conformation est extrêmement importante et en ce sens, des efforts de recherche sur cette thématique sont toujours en cours dans le secteur des bovins laitiers, pourtant déjà très avancé sur le sujet. Durocher et Tremblay (2008) écrivaient :

« *Il reste à déterminer à quel point la classification de ces caractères, en première lactation, va influencer la locomotion des vaches au cours des lactations suivantes et, conséquemment, leur longévité dans le troupeau. L'industrie souhaite que ces travaux permettent de réduire de façon appréciable l'incidence des problèmes locomoteurs, par une sélection génétique favorisant une conformation optimale des pieds et membres. […] »*

Dans le cas des ovins, tout était à faire pour inclure les paramètres de conformation dans les décisions de sélection des choix de reproducteurs. Le généticien Jacques Chesnais, dans son rapport « Recommandations sur le schéma génétique ovin québécois » déposé au Centre d'expertise en production ovine du Québec en 2002, écrivait :

« *Un éleveur sélectionneur peut utiliser les moyens suivants pour maximiser son taux de progrès génétique annuel [pour la sélection des béliers] […] : éliminer parmi les agneaux retenus ceux qui ont des problèmes de conformation fonctionnelle (aplombs, etc.) […]. »*

Le Canada est reconnu dans le monde entier pour l'excellence de son programme de classification des bovins laitiers aussi bien que la précision et la stabilité des évaluations génétiques résultantes. Chaque année, près de 250 000 vaches à travers le Canada sont classifiées sur plus de 8 500 entreprises. Ce programme a bien fait ses preuves et dans l'ensemble, les troupeaux qui font classifier leurs vaches ont une rentabilité accrue comme le démontre le tableau suivant tiré d'une publication d'Holstein Canada. Entre 1993 et aujourd'hui, le pourcentage de troupeaux canadiens faisant classifiés est passé de 28 % à plus de 65 % (RLC, 2011).

Troupeaux laitiers canadiens sous contrôle laitier

CRITÈRE	TROUPEAUX CLASSIFIÉS	TROUPEAUX NON CLASSIFIÉS	AVANTAGE
N^bre de troupeaux	7 125	2 232	
Lait (kg) – 305 jours	9 463	8 521	+942
Gras (kg) – 305 jours	356	320	+36
Protéine (kg) – 305 jours	300	270	+30
N^bre de lactations	2,7	2,5	+0,2

Les troupeaux classifiés surclassent ceux qui ne le sont pas avec un supplément de 942 kg de lait par lactation.

La productivité, la longévité et la résistance aux maladies sont reconnues pour avoir une relation directe avec une bonne conformation. Cela a d'ores et déjà été prouvé chez le bovin laitier et a également fait ses preuves dans d'autres productions comme les chèvres laitières et de boucherie. En effet, la Société canadienne des éleveurs de chèvres laitières possède également un programme de classification depuis 1981. À ce jour, plus de 20 000 chèvres ont été classifiées au Canada. Ce dernier se veut un outil intéressant pour les éleveurs afin d'identifier les forces et les faiblesses de leurs animaux. Les données de classifications sont alors intégrées à leur programme d'amélioration génétique. Les éleveurs qui adhèrent à ce service doivent faire évaluer toutes les chèvres de première et deuxième parités. Bien que les boucs puissent être classifiés, seules les données de classifications des chèvres laitières sont incluses dans le programme d'évaluation génétique. Le fonctionnement de ce programme de classification est très semblable à ce qu'on connaît chez la vache laitière par exemple.

Par ailleurs, chez les chèvres de boucherie, l'Association canadienne de la chèvre de boucherie a mis en place en 2006 un programme de classification très semblable. En 2009, une dizaine de troupeaux canadiens ont participé au programme. Actuellement, toutes les données de classification des chèvres de race Boers sont saisies et seront éventuellement intégrées à un programme d'évaluation génétique au même titre que ce qui est fait chez la chèvre laitière et les bovins laitiers. Une fois de plus, le résultat de la classification offre aux producteurs une base objective pour faire une sélection plus adéquate de leurs animaux.

En Australie, *Australian Wool Innovation Limited, Meat Livestock Australia* et *Sheep Genetics* ont développé en 2007 un guide pratique pour l'ensemble de l'industrie ovine australienne (Sheep Genetics). Cet outil permet aux éleveurs de faire une meilleure sélection de leurs ovins basée sur la conformation de l'animal. Sous le nom de « *Visual Sheep Scores* » le guide permet l'évaluation de caractères d'importance notamment la qualité de la toison et la conformation générale de l'animal. Puis, l'*Australian Merino Sire Evaluation Association (AMSEA)* endosse ce programme et inclut tous les critères évalués au *Central Test Sire Evaluation* disponible à l'ensemble du pays.

L'industrie ovine québécoise se doit d'implanter un programme de classification des ovins au même titre que les autres productions. Le portrait génétique du cheptel québécois est disponible, mais toutefois, au niveau de la conformation, aucun outil ne nous permet de connaître la qualité globale de nos animaux. Un tel programme nous permettrait dans un premier temps de connaître la conformation des ovins au Québec, puis de cibler les caractères d'importances à considérer lors de la sélection des sujets reproducteurs. Le programme d'amélioration génétique GenOvis qui a déjà bien fait ses preuves au niveau canadien ne serait alors que plus complet si les caractères liés à la conformation des sujets étaient pris en considération dans les calculs des divers indices génétiques.

Références

Blais, C. et R. Roy. 2008. Améliorer la longévité des vaches, est-ce payant? Le producteur de lait québécois. Décembre 2007-Janvier 2008. Pages 17-18.

Chesnais, J. 2002. Recommandations sur le schéma génétique ovin québécois. Centre canadien pour l'amélioration des porcs. Déposé au Centre d'expertise en production ovine du Québec.

Durocher, J. et V. Tremblay. 2008. Une bonne conformation pour la santé et la rentabilité des vaches. Le producteur de lait québécois. Novembre 2008. Pages 16-18.

Réseau laitier canadien (RLC). 2009. La génétique et le profit. Tiré de http://www.cdn.ca/francais/home.php

Réseau laitier canadien (RLC). 2011. Importance de la conformation fonctionnelle. Tiré de http://www.cdn.ca/francais/articles.php

Sheep Genetics : tiré de http://www.sheepgenetics.org.au/Document/124/VisualSheepScores.pdf

3. CONSTATS ET PISTES D'AMÉLIORATION APRÈS LE PROJET PILOTE

3.1 Les résultats

À la fin du projet, un total de 20 entreprises ovines ont eu recours au service de classification dans ce projet pilote. Le bilan du nombre d'animaux évalués est présenté au tableau 1.

Au total, 474 animaux ont été classifiés, dont 224 mâles et 250 femelles. Huit races ont fait l'objet de la classification, soit la race Arcott Rideau (RI), Suffolk (SU), Hampshire (HA), Dorset (DP), Romanov (RV), Arcott Canadien (CD), Polypay (PO) et Border Leicester (BL), respectivement en ordre décroissant du nombre de sujets classifiés. Les animaux étaient âgés en moyenne de 20,9 mois au moment de la visite du classificateur. Le nombre moyen de points obtenus par les animaux classifiés lors du projet pilote sont également présentés au tableau 1.

Le sommaire de la classification (EX, TB, B+, B ou P) obtenue par les animaux est présenté au tableau 2.

À la lumière de ces données, il est possible de constater que le nombre de sujets qui ont obtenu la note Excellente semble élevé. Puisqu'il s'agit du meilleur classement qui soit, il serait normal de s'attendre à un faible nombre d'animaux classés dans cette catégorie. Cependant, parmi les 138 femelles multipares évaluées, 58 d'entre elles, soit 42 %, ont été classées Excellentes. De même, sur les 97 mâles matures évalués 38, soit 39% sont Excellents. Un questionnement survient alors sur la méthode d'évaluation ou encore sur les grilles de classification. Cet aspect a méticuleusement été étudié et vérifié lors de la journée de validation de la qualité des données qui a eu lieu le 16 septembre 2011 dans les installations du CEPOQ. Cette journée visait à comparer l'évaluation des animaux entre différents évaluateurs et est discutée plus longuement dans la prochaine section.

Tableau 1. Sommaire du nombre d'animaux évalués lors du projet pilote, ainsi que le nombre de points obtenus, selon leur race, leur sexe et leur stade production (données en date du 5 août 2011).

	Races								
Nombre d'animaux	CD	RI	BL	DP	HA	PP	RV	SU	Total
Femelles	-	241	-	4	5	-	-	-	**250**
Mâles	6	53	1	34	41	21	22	46	**224**
Total	6	294	1	38	46	21	22	46	**474**
Nombre de points obtenus									
Femelles									
• *Agnelles*	-	67.0	-	-	68,8	-	-	-	**63.7**
• *Primipares*	-	81.5	-	-	-	-	-	-	**81.5**
• *Multipares*	-	86,4	-	87,5	-	-	-	-	**86.4**
Mâles									
• *Jeunes*	85,0	83,2	71,0	80,8	84,5	84,0	84,1	84,8	**83.7**
• *Matures*	73,0	84,3	-	88,8	93,0	87,2	88,5	88,3	**87.5**

Tableau 2. Sommaire de la classification en fonction des pointages obtenus par les animaux évalués lors du projet pilote, selon leur sexe et leur stade production (données finales).

	Sexe et stade physiologique de production					
Classification	Agnelles	Femelles primipares	Femelles multipares	Jeunes reproducteurs	Mâle mature	**Total**
P (74 points et -)	37	11	9	3	5	**65**
B (75 à 79 points)	-	9	12	8	4	**33**
B + (80 à 84 points)	-	12	20	24	11	**67**
TB (85 à 89 points)	-	43	39	92	39	**213**
EX (90 points et +)	-	-	58	-	38	**96**
Total	**37**	**75**	**138**	**127**	**97**	**474**

Au cours du projet pilote, nous avons recueilli un nombre important de données mesurables telles que le tour de poitrine, la hauteur au garrot et la longueur de l'animal. Le tour de poitrine ainsi que la hauteur au garrot ont d'ailleurs permis d'établir, ou à tout le moins d'observer, le ratio relatif à la stature de l'animal. La collecte de ces données avait comme premier but de dresser le portrait global des différents types de races en fonction de ces critères objectifs. Par la compilation de ces données, l'équipe de travail voulait mettre en place des valeurs objectives, mesurables qui seraient le résultat mesuré à l'aide d'un instrument et non l'évaluation visuelle d'une tierce personne. Ainsi, le tour de poitrine serait par exemple, un critère supplémentaire attribuable au développement de l'animal alors que le ratio HG/TP (hauteur au garrot / tour de poitrine) permettrait d'obtenir une valeur cible relative à la stature générale de l'animal. De même, avec l'accumulation de données, des standards de longueur de l'animal en fonction des différentes races seraient établis. Par ailleurs, il faut mentionner que l'état de chair affecte un peu le ratio, puisque le tour de poitrine peut être plus ou moins important en fonction de l'état d'engraissement de l'animal. Pour illustrer ceci, le graphique 1 présente la relation entre l'état de chair et le ratio HG/TP chez les béliers de plus de 10 mois.

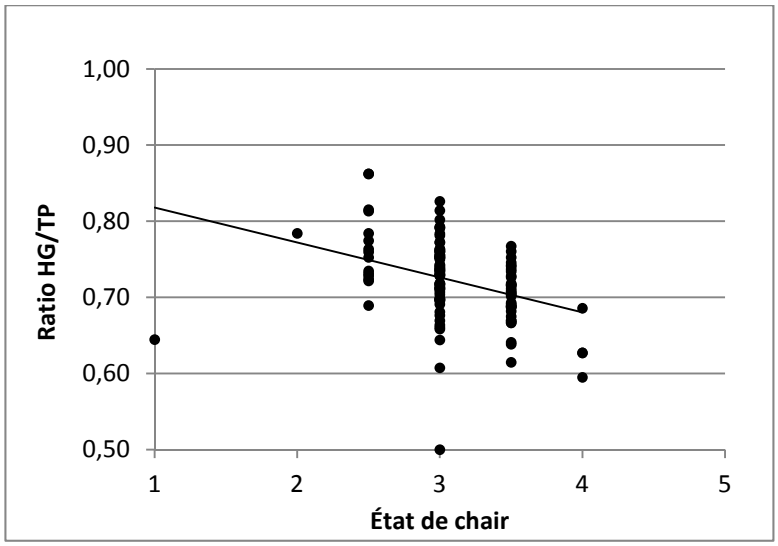

Graphique 1. Relation entre l'état de chair et le ratio HG/TP chez les béliers de plus de 10 mois.

Le coefficient de corrélation ici est de 0,36 ce qui indique une relation certaine entre les deux paramètres. Ainsi, plus l'état de chair de l'animal est élevé, plus le tour de poitrine sera grand. Donc, dans le ratio, un dénominateur qui augmente implique un ratio plus faible. Quand on regarde la courbe de tendance linéaire sur le graphique, on observe ce fait. Un animal avec un état de chair de près de 4 se voit obtenir un ratio autour de 0,70 alors qu'un animal avec un état de chair de 2 obtient un ratio près de 0,80.

Puis, le tableau 3 présente les données obtenues pour ces critères mesurables en fonction du sexe et de la race alors que le tableau 4 présente ces mêmes données, mais en fonction du type de race, soit maternelle, paternelle ou prolifique.

Avec un nombre de plus en plus important de données objectives, il pourrait être adéquat de cibler les ratios visés pour les divers types d'ovins en fonction de leur stade de production. Par exemple, chez les béliers terminaux on pourrait indiquer qu'un ratio HG/TP de 0,75 est l'optimum à atteindre, et si un animal arrive au-dessus ou en dessous il se voit pénaliser de quelques points dans l'évaluation. Ainsi, au niveau du tour de poitrine on pourrait viser 100 cm ou même plus, car on veut avoir des animaux avec un maximum de capacité (directement relié à la quantité d'aliments qu'un animal peut ingérer) et 75 cm au niveau de la hauteur, signifiant qu'on recherche des béliers terminaux relativement costauds et ayant une hauteur acceptable, ni trop haut sur pattes, ni trop bas. Ceci est le genre d'exemple de ce qui pourrait être fait et proposé lorsque le nombre de données sera suffisamment grand pour préciser davantage les critères à viser.

Tableau 3. Sommaire des données mesurables issues des classifications en fonction des races évaluées.

	Races								
Stature (HG/TP)	**CD**	**RI**	**BL**	**DP**	**HA**	**PO**	**RV**	**SU**	**Total**
Femelles		0,714		0,648	0,778				0,715
Mâles	0,762	0,689	0,689	0,742	0,745	0,727	0,743	0,733	0,728
Total	0,762	0,710	0,689	0,732	0,748	0,727	0,743	0,733	0,721
Hauteur au garrot									
Femelles		67		71	76				68
Mâles	49	59	71	78	76	74	69	76	71
Total	49	66	71	77	76	74	69	76	69
Tour de poitrine									
Femelles		94		110	98				94
Mâles	65	81	103	105	103	102	93	105	96
Total	65	92	103	106	102	102	93	105	95
Longueur du corps									
Femelles		74		83	76				74
Mâles	51	63	75	81	82	79	69	83	75
Total	51	72	75	81	81	79	69	83	75

Tableau 4. Compilation des données mesurables issues des classifications en fonction du type de race.

	Type de race			
	Maternelle	**Paternelle**	**Prolifique**	**Moyenne**
Stature (HG/TP)				
Femelles	0,65	0,78	0,71	0,71
Mâles	0,74	0,74	0,71	0,73
Total	0,73	0,74	0,71	0,72
Hauteur au garrot				
Femelles	71	76	67	68
Mâles	76	75	62	71
Total	76	75	66	69
Tour de poitrine				
Femelles	110	98	94	94
Mâles	104	101	84	96
Total	104	101	92	95
Longueur du corps				
Femelles	83	76	74	74
Mâles	80	80	65	75
Total	80	80	72	75

Ainsi, le nombre d'animaux évalués demeure encore trop faible pour établir des moyennes et des standards propres à chaque race et type de race. Il faudra donc continuer à compiler ce type de données objectives pour augmenter la précision du résultat. La collecte de ces données, dans le cadre du projet pilote, demeure toutefois une avancée intéressante qui dresse déjà un portrait préliminaire des différentes races et qui nécessite une continuité. Le travail est bien commencé.

3.2 Validation de la méthode de travail et des classifications

Le 12 août 2011, M. Robert Girard, classificateur dans le cadre du projet pilote nous annonçait sa démission au projet dû à une surcharge de travail à son emploi extérieur (lettre en annexe I). Ainsi, dès ce jour, aucune nouvelle classification n'a été faite. Les entreprises qui restaient à être visitées ont été averties et elles seront visitées lorsque le nouveau classificateur sera en place ou engagé.

Malgré sa démission, et par souci de continuité du projet et d'amélioration du programme, M. Girard est demeuré disponible et a participé le 16 septembre suivant non pas à une journée d'accréditation, mais plutôt à une journée de « validation de la qualité des résultats obtenus ». Cette journée de validation a été réalisée grâce à Johanne Cameron et Jacquelin Moffet, tous deux agissants à titre d'accréditeurs, le tout sous la supervision de Robie Morel. La méthode utilisée fut la suivante : les deux accréditeurs et le classificateur ont évalué 10 moutons de race

Dorset (5 mâles et 5 femelles), afin d'évaluer la constance interévaluateurs. Ensuite, certains animaux ont été présentés une deuxième fois, afin d'évaluer cette fois-ci la constance intraévaluateurs. Par la suite, tous les résultats ont été compilés et comparés. Chaque personne a évalué indépendamment les animaux; aucun échange n'était permis entre les évaluateurs avant la fin du processus d'évaluation.

Une comparaison des résultats des deux accréditeurs avec ceux du classificateur a ensuite été faite afin de déterminer l'exactitude des résultats du classificateur. La répétabilité du résultat, de même que le résultat lui-même ont ainsi été validés. L'évaluation a été faite en respect au guide élaboré dans le cadre du présent projet.

Robert Girard obtenait en général une note plus élevée de 8 % par rapport aux deux accréditeurs chez les mâles matures et de 12 % chez les femelles adultes. Il mentionne s'en être rendu compte à mi-chemin du projet pilote, mais a tout de même conservé sa méthode d'évaluation, afin de ne pas biaiser les résultats en cours de route et de s'assurer ainsi que chaque sujet dans le projet était évalué avec la même rigueur et pouvait ainsi être comparé.

De façon générale, chez la vache laitière on retrouve dans l'ensemble de tous les sujets classifiés en moyenne autour de 2 % d'Excellente, 10 % de Très bonne, 47 % de Bonne + et 15 % de Passable. Chez les bovins laitiers par contre, ces proportions reflètent le cheptel presque complet puisqu'une très forte majorité de troupeaux sont classifiés. Chez l'ovin, dans le cadre du projet pilote, si on prend la catégorie des mâles matures, les producteurs ont fait classifier seulement les sujets ayant déjà un bon potentiel génétique, donc des sujets qui a priori se retrouvaient sur le marché des béliers reproducteurs. Les béliers de mauvaise qualité génétique qui n'ont pas été sélectionnés pour la vente n'ont pas été classifiés. Ainsi, il est normal d'observer un pourcentage de EX et de TB plus élevé puisque seuls les animaux préalablement sélectionnés pour le marché des reproducteurs ont été classifiés. En effet, comme il a été présenté dans le tableau 2, pour les mâles matures, 79 % des sujets ont obtenu une note de plus de 85 (38 TB et 39 EX). À titre de comparaison, chez la chèvre de boucherie, sur les 30 boucs ayant été classifiés en 2011, 80% des sujets ont obtenu une note supérieure à 85 %. Ceci signifie également que le programme de classification chez cette espèce est volontaire et que les producteurs décident des sujets qu'ils font classifiés (communication avec Karen Kolkman de l'ACCB).

Suivant l'observation faite par les accréditeurs, puisque le classificateur en poste pendant le projet pilote a surévalué les animaux de 8 à 12 %, une modification à la baisse des notes de 8 % pour les mâles matures ramènerait par exemple les résultats à 44 % B+, 19 % TB et aucun EX.

Le programme de classification de l'Association canadienne des chèvres de Boucherie (ACCB), en place depuis quelques années, est un programme volontaire et les producteurs peuvent décider de faire évaluer les sujets qui leur semblent supérieurs, c'est-à-dire les sujets qui seront vendus pour la reproduction. Sur leur site, l'ACCB rend d'ailleurs disponibles les rapports de classifications des sujets ayant obtenu des notes supérieurs à 85 points (TB et EX). Il aurait été

intéressant de connaître la proportion que représentent ces sujets supérieurs par rapport au nombre total de chèvres classifiés.

La journée de validation des résultats a permis de constater dans un premier temps que pour s'assurer d'une rigueur au niveau de la classification, l'accompagnement et le suivi auprès du classificateur doit être une priorité. Un programme de formation encore plus complet devra être mis en place pour augmenter le niveau de précision des classifications. Par ailleurs, découlant de cette journée, notre équipe de travail est également venue à la conclusion que certains critères sont à ajuster à la baisse, pas la note globale. Les critères à retravailler seraient les suivants :

- Conformité de la laine → Deviendrait ***Couverture et Couleur de la laine*** (présence de jars (poil) et couverture au niveau de l'abdomen);
- Stature (Ratio HG/TP) (Hauteur au garrot /Tour de poitrine) → Plutôt que d'attribuer une côte entre 1 et 9 comme c'était le cas dans le projet pilote, il faudrait qu'au calcul automatique de ce ratio, la côte s'attribue en fonction de ce qu'on le recherche par race;
- Pis → Pour une question de compréhension et d'uniformité, il faudrait remplacer le terme « Attache » pour « Écusson » (comme chez la chèvre laitière);
- Au niveau des Trayons : une modification quant au positionnement pour la position « Idéale » sera apportée sur les dessins de la grille en plus d'ajouter un dessin de profil pour mieux observer l'angle des trayons;
- Un critère sera ajouté au niveau de la glande mammaire soit « Profondeur du pis ». Les pourcentages en fonction des sous-critères de la glande mammaire seraient donc ajustés afin de conserver le même sous-total (exemple, pour les femelles prolifiques 25,2 % de la note était attribuée aux 5 critères. Cela demeurerait donc ainsi, mais avec un 6e critère, soit la profondeur du pis).

Par ailleurs, au niveau de la méthode de travail, il faudrait standardiser la position des animaux à évaluer. Plutôt que de faire tenir l'animal par son propriétaire, il serait pertinent d'utiliser des attaches de tête (style collier à chien), afin de mieux immobiliser les animaux. Ceci permettrait aussi d'observer les animaux toujours dans une position semblable. En effet, les évaluateurs ont noté que la note sur certains critères, particulièrement les membres, pouvait être arbitraire, dépendamment de la position de l'animal.

3.3 Évaluation du programme pilote par les utilisateurs

Le programme de classification en soi était très bien reçu par l'ensemble des producteurs. Ils y voient tous un outil très intéressant pour les aider à la sélection de leur sujet de remplacement. Ceux ayant utilisé les services du classificateur au cours du programme pilote ont apprécié le côté formateur du programme. Dans ce sens où ils apprenaient davantage sur les critères de conformation et la manière de les interpréter. Dans ce projet pilote, le classificateur prenait

quelque temps en début de journée de classification pour expliquer les grands principes et présenter les grilles de classifications avec les producteurs. Ceci a été fort apprécié.

Les membres du Club Arcott Rideau du Québec avaient organisé une journée d'information avec le classificateur. Cette journée avait été très appréciée des membres. La grille de classification sur les races maternelles a longuement été expliquée ce qui a fait place à beaucoup d'échanges entre les participants. Notons que 62 % des sujets évalués lors du projet pilote étaient de race Arcott Rideau.

D'autre part, un des commentaires qui est revenu le plus souvent était lié au fait qu'il y avait encore de la paperasse à fournir. En effet, dans le cadre du programme pilote, le producteur devait fournir au classificateur une liste de documents tels que preuve d'enregistrement des sujets à classifier (ou leurs parents), rapport GenOvis et information générale sur l'animal (âge, sexe…). Ces documents assurent la conformité des sujets à classifier vis-à-vis de la réglementation prévue par le guide des procédures. Une révision pourra être faite pour valider la pertinence de chacun de ces documents et voir s'il serait possible d'abréger le tout.

Au niveau du service, les utilisateurs ont trouvé qu'il était parfois long de recevoir la visite du classificateur. Les délais prescrits par le programme n'ont pas toujours été respectés. Il était aussi parfois difficile de recevoir la visite du classificateur pendant les jours de semaine. Pour pallier à cette problématique, la gestion des demandes de classifications devra être revue et organisée de manière plus optimale afin d'assurer le service dans les temps prescrits.

La méthode de travail du classificateur était professionnelle (suivi de la biosécurité, port de bottes, de gants et de vêtements propres). Au niveau de la classification proprement dite, les producteurs trouvaient parfois long le temps que prenait le classificateur pour faire son évaluation. Généralement autour de 12 à 20 minutes par sujet étaient nécessaires. Il faudra revoir à ce que les animaux soient classifiés stratégiquement par le classificateur de manière à optimiser le temps de classification/sujet. Les outils employés par le classificateur feront l'objet d'analyse et d'amélioration pour en faciliter l'utilisation.

3.4 Évaluation des coûts du programme et des bases du service à domicile

À la fin de cette année de projet pilote, nous avons évalué les coûts en fonction des frais de déplacement, du taux journalier du classificateur et du nombre total d'ovins classifié.

Après compilation, les frais de déplacement du classificateur s'élèvent à 4 519,31 $, le montant attribué au temps de travail à 4 320,00 $ pour un total de 8 839,31 $. Puisque 474 animaux ont été classifiés chez 20 entreprises, le montant par sujet correspond à 18,65 $ si aucuns frais de visite de base ne sont pris en compte. Parmi ces 20 entreprises, certaines ont été visitées plus d'une fois puisque le nombre de jours de travail du classificateur correspond à 32 jours. Ceci

pourrait représenter des frais de 100 $/visite + 12 $/ovin classifié [(32 jours x 100 $) + (474 ovins x 12 $) = 8 888 $], soit près des 8 839,31 $ qu'a coûté le projet pilote. À titre comparatif, le programme de classification de l'ACCB pour la chèvre de boucherie, représente des frais de 100 $ par visite et 12 $/chèvre alors que chez les bovins laitiers les frais sont de 75 $ par visite et 11 $/vache classifiée.

Ce calcul nous permet donc dans un premier temps d'évaluer le coût réel qu'a coûté chaque classification pendant le projet pilote. Au cours du projet, le classificateur devait à lui seul couvrir le territoire québécois ce qui lui faisait passer beaucoup de temps sur la route. Dans la mesure où la formule serait repensée et améliorée, il serait préférable d'avoir au moins 2 personnes pour se partager les trajets et ainsi optimiser les déplacements.

De plus, il ne faudra pas négliger que le fait de rendre payant le programme pourrait apporter une diminution du nombre d'animaux classifiés, en ce sens où les producteurs prioriseraient certaines catégories comme les béliers reproducteurs par exemple. L'intégration des données de classifications au programme GenOvis permettra certes de prouver la rentabilité et l'utilité de faire classifier ses animaux. Toutefois, en attendant que la base de données soit suffisamment importante pour y ajuster les indices génétiques en conséquence, il reste encore plusieurs étapes d'essais à compléter et dans ce cas, il faudra trouver une solution pour maintenir la gratuité du service pour classifier un maximum d'ovins.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans l'optique où ce programme de classification devenait payant, une sélection serait faite par les producteurs pour décider du type d'animal à faire classifier. Ainsi, il faudra revoir la priorité de classification des sujets et s'assurer que les animaux ayant la plus grande priorité soient tous classifiés dans les délais recommandés. Ces changements et améliorations au programme sont déjà en discussion. La nouvelle formule sera définitivement une formule améliorée et mieux adaptée aux besoins de l'industrie. D'abord, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le service sera offert par deux nouveaux classificateurs : il s'agira de M. Israël Michaud et de M. Raymond Deshaies, tous deux techniciens au Centre de développement du porc du Québec (CDPQ). Ils ont passé avec succès le processus de sélection et d'entrevue terrain et sont actuellement déjà en formation. L'arrivée de ces 2 nouveaux classificateurs fait suite au départ de M. Robert Girard qui a agi à titre de classificateur pour le projet pilote.

Ces deux nouvelles personnes, complètement externes à la production ovine, apporteront certes un œil nouveau sur le programme de classification. Vis-à-vis des éleveurs, l'équipe de recherche croit que l'arrivée de Ms. Michaud et Deshaies sera bienvenue, puisque ces deux personnes ne sont ni éleveurs ni producteurs ovins. Sans enlever le crédit à M. Girard qui a classifié ces centaines d'ovins avec une constance et une rigueur exemplaire au cours de la dernière année,

certains commentaires vis-à-vis du fait qu'il était producteur ovin ont été reçus par l'équipe de travail par des producteurs qui doutaient de son impartialité dans le processus de classification.

Suivant toutes les observations faites au cours du projet pilote, des modifications seront apportées dans le guide des procédures, dans les grilles de calculs et dans la description de certains critères d'évaluation. Enfin, le principal objectif pour la suite du service de classification est que toutes les demandes de classification soient respectées et que tous ceux qui désirent bénéficier du service soient visités dans les délais prescrits par le programme. La gestion des demandes sera ainsi modifiée et la priorité des différentes catégories d'animaux sera revue.

En somme, le projet pilote a avant tout permis d'implanter de solides bases pour la mise en place de critères d'évaluation neutres et standardisés et ainsi conduire à un service d'évaluation. Puis, il a également permis d'épauler les éleveurs dans le développement de leurs connaissances sur la conformation et les critères de race, de même que leur importance pour la productivité de leur troupeau et le développement de l'élevage de race pure. Voici donc les grandes étapes qui ont été réalisées au cours de la dernière année :

- Détermination des mesures objectives de critères de conformation liés à la productivité optimale des ovins;
- Développement des grilles d'évaluation de la conformation;
- Développement d'un logiciel de classification pour le travail à la ferme;
- Développement du guide de procédures du programme de classification des ovins;
- Développement des bases du service d'évaluation/classification à domicile des ovins;
- Formation d'un évaluateur pour la conformation des ovins;
- Implantation du projet pilote du service de classification à domicile des ovins.

5. DIFFUSION DES RÉSULTATS

Dans le cadre du projet, quelques articles ont été produits dans l'Ovin Québec des éditions automne 2010, hiver 2011 et hiver 2012 et sont présentés à l'annexe II. Par ailleurs, le présent rapport final sera mis en ligne sur le site du CEPOQ au www.cepoq.com.

6. PLAN DE FINANCEMENT ET CONCILIATION DES DÉPENSES

Voici le plan de financement prévisionnel modifié en janvier 2011.

	Coût du projet	Contribution du requérant ou du partenaire	Contribution demandée au programme
1. Salaires et charges sociales *(Nom et organisme)*			
Robie Morel, CEPOQ (44 jours à 300$)	13 200 $	4 500 $	8 700 $
Daniel Dion, SÉMRPQ (39 jours à 300$)	11 700 $	4 500 $	7 200 $
Cathy Thériault, CEPOQ (8 jours à 200$)	1 600 $	0 $	1 600 $
Johanne Cameron, CEPOQ (48 jours à 300$)	14 400 $	4 500 $	9 900 $
Jacquelin Moffet, SEMRPQ (23 jours à 250$)	5 750 $	1 250 $	4 500 $
Consultants, SEMRPQ (2) (17 jours total à 250$)	4 250 $	0 $	4 250 $
Éleveurs (30) (43 jours total à 200$)	8 600 $	8 600 $	0 $
Évaluateurs (12) (96 jours total à 200$)	19 200 $	6 000 $	13 200 $
Sous-total	**78 700 $**	**29 350 $**	**49 350 $**
2. Frais de déplacement et de séjour (0,41$/km ; 15$/dîner)			
Consultation des éleveurs - déplacement et repas (2 rencontres)	2 722 $	511 $	2 211 $
Essai de la grille d'évaluation en entreprise (3 jours)	918 $	459 $	459 $
Formation des évaluateurs (2 jours)	1 199 $	202 $	997 $
Présentation du service aux utilisateurs potentiels (2 rencontres)	1 022 $	511 $	511 $
Projet pilote - 12 mois de service; vérification et appui du comité *	12 261 $	6 131 $	6 131 $
Réévaluation de la grille et du service - comité (1 rencontre)	2 753 $	112 $	2 641 $
Réunions du comité (3 rencontres)	1 816 $	468 $	1 348 $
Sous-total	**22 691 $**	**8 393 $**	**14 297 $**
3. Frais de location, équipements, intrants			
Salle pour consultation des éleveurs et repas éleveurs (2 rencontres	570 $		570 $
Salle pour formation des évaluateurs (2 jours)	120 $		120 $
Salle pour présentation du service (2 rencontres)	120 $		120 $
Salle pour réunions du comité (3 rencontres)	180 $		180 $
Sous-total	**990 $**	**0 $**	**990 $**
4. Autres dépenses (préciser)			
Grille d'évaluation/classification	75 $		75 $
Documents de formation pour les évaluateurs	125 $		125 $
Programmation GenOvis par CCAP	5 000 $	5 000 $	0 $
Impression et envoi pour sondage auprès des évaluateurs	100 $		100 $
Article - publication (Ovin Québec)	770 $		770 $
Matériel divers	100 $		100 $
Administration	5 608 $	1 660 $	3 948 $
Sous-total	**11 778 $**	**6 660 $**	**5 118 $**
5. Revenus potentiels générés par le projet (détailler)			
Sous-total (déduction)	0 $	0 $	0 $
TOTAL	114 159 $	44 403 $	69 755 $
%	100	38,9	61,1

Veuillez noter que seules les nouvelles pièces justificatives depuis le dépôt du rapport d'étape sont présentées à l'Annexe III. Le tableau de conciliation quant à lui est récapitulatif et inclus toutes les dépenses depuis le début du projet. Pour en faciliter la compréhension, dans chaque secteur de dépenses (1. Salaire et charges sociales, 2. Frais de déplacement, etc.) une sous-section « Rapport Final » est indiquée et les pièces justificatives sont identifiées par des lettres (A, B, C…) plutôt que des chiffres comme c'était le cas dans le rapport d'étape.

Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés
VOLET C - Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants - Plan de financement

	#	Date	Montant total	Contribution CEPOQ	Contribution SEMRPQ	Contribution Éleveurs	Contribution programme
1. Salaires et charges sociales *(Nom et organisme)*							
Professionnel CEPOQ (facture # 002032)	1 (1)	31-oct-10	9 600,00 $	3 000,00 $			6 600,00 $
Classificateur (facture #002032)	1 (2-3-4)	31-oct-10	1 350,00 $				1 350,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	2	04-nov-09	135,00 $				135,00 $
Daniel Dion, SEMRPQ (facture #010)	3	03-déc-09	1 500,00 $				1 500,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	4	16-déc-09	135,00 $				135,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	5	04-mars-10	135,00 $				135,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	6	12-avr-10	135,00 $				135,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	7	12-avr-10	135,00 $				135,00 $
Daniel Dion, SEMRPQ (facture #003)	8	13-mai-10	1 500,00 $				1 500,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	9	14-juin-10	135,00 $				135,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	10	06-juil-10	135,00 $				135,00 $
Jacquelin Moffet SEMRPQ (compte de dépenses)	11	07-sept-10	135,00 $				135,00 $
Daniel Dion, SEMRPQ (facture #007)	12	01-déc-10	1 500,00 $				1 500,00 $
Classificateur (compte de dépenses)	13	07-déc-10	540,00 $				540,00 $
Classificateur (compte de dépenses)	14	10 janv. 201	405,00 $				405,00 $
Professionnel SEMRPQ (facture #104)	15	31-déc-10	2 400,00 $		2 400,00 $		- $
Classificateur (compte de dépenses)	16	29-mars-11	675,00 $				675,00 $
Classificateur (compte de dépenses)	17	01-mai-11	1 080,00 $				1 080,00 $
Classificateur (compte de dépenses)	18	09-juin-11	135,00 $				135,00 $
Éleveurs	19	01-mars-11	8 600,00 $			8 600,00 $	- $
Professionnels CEPOQ	20	01-août-11	19 600,00 $	6 000,00 $			13 600,00 $
RAPPORT FINAL							
Professionnels CEPOQ	A -1	01-déc-11	4 800,00 $	2 100,00 $			2 700,00 $
Classificateur (compte de dépenses)	B	16-sept-11	135,00 $				135,00 $
Jacquelin Moffet (compte de dépenses)	C	29-sept-11	135,00 $				135,00 $
Sous-total			***55 035,00 $***	***11 100,00 $***	***2 400,00 $***	***8 600,00 $***	***32 935,00 $***
2. Frais de déplacement et de séjour							
Déplacement et repas (facture #002032)	1(5 à 12)	31-oct-10	2 315,94 $				2 315,94 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	21	24-sept-09	168,47 $				168,47 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	22	01-nov-09	168,47 $				168,47 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	2	04-nov-09	109,99 $				109,99 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	23	01-déc-09	118,41 $				118,41 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	24	22-déc-09	170,24 $				170,24 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	4	16-déc-09	108,23 $				108,23 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	5	04-mars-10	108,23 $				108,23 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	25	30-mars-10	285,84 $				285,84 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	6	12-avr-10	100,68 $				100,68 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	7	12-avr-10	160,93 $				160,93 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	26	03-mai-10	208,07 $				208,07 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	9	14-juin-10	72,02 $				72,02 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	10	06-juil-10	120,31 $				120,31 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	27	30-juin-10	179,93 $				179,93 $
Déplacement (compte dépenses D. Dion)	28	01-sept-10	232,40 $				232,40 $
Déplacement (compte dépenses J. Moffet)	11	07-sept-10	412,75 $				412,75 $
Déplacement projet pilote (facture #002032)	1 (13 à 15)	31-oct-10	1 358,41 $				1 358,41 $
Déplacement projet pilote (compte de dépenses R. Girard)	13	07-déc-10	603,38 $				603,38 $
Déplacement projet pilote (compte de dépenses R. Girard)	14	10-janv-11	513,12 $				513,12 $
Déplacement projet pilote (compte de dépenses R. Girard)	16	29-mars-11	613,82 $				613,82 $
Déplacement projet pilote (compte de dépenses R. Girard)	17	01-mai-11	901,54 $				901,54 $
Déplacement projet pilote (compte de dépenses R. Girard)	18	09-juin-11	110,88 $				110,88 $
Repas lancement projet pilote	29	27-août-10	271,92 $				271,92 $
Repas réunion Qc (relevé carte crédit)	30	29-juil-11	61,25 $				61,25 $
RAPPORT FINAL							
Déplacement projet pilote (compte de dépenses R. Girard)	B	16-sept-11	418,16 $				418,16 $
Déplacement (compte de dépenses J. Moffet)	C	29-sept-11	112,69 $				112,69 $
Repas accréditation	A-2	16-sept-11	60,30 $				60,30 $
Sous-total			***10 066,38 $***	***- $***	***- $***	***- $***	***10 066,38 $***

3. Frais de location, équipements, intrants							
Location salle pour réunion (facture # 002032)	1- 16	31-oct-10	50,00 $				50,00 $
Location salle pour réunion	31	01-août-11	150,00 $				150,00 $
RAPPORT FINAL							
Location salle pour réunion	A-3	01-déc-11	50,00 $				50,00 $
Sous-total			***250,00 $***	***- $***	***- $***	***- $***	***250,00 $***
4. Autres dépenses (préciser)							
Impression documents (facture # 002032)	1(17 et 18)	31-oct-10	126,35 $				126,35 $
Matériel Divers (facture #002032)	1(15 et 19 à 23)	31-oct-10	330,94 $				330,94 $
Matériel Divers (compte de dépenses R. Girard)	13	07-déc-10	37,75 $				37,75 $
Matériel Divers (compte de dépenses R. Girard)	16	29-mars-11	194,00 $				194,00 $
Publication (facture #002032)	1-24	31-oct-10	756,00 $				756,00 $
Publication Ovin Québec (facture #9020L469)	32	19-juil-10	138,86 $				138,86 $
Publication Ovin Québec (facture #9020L491)	33	21-oct-10	207,42 $				207,42 $
Publication Ovin Québec (facture #9020L519)	34	05-avr-11	138,28 $				138,28 $
Administration (CEPOQ facture #002032)	1(25)	31-oct-10	876,00 $	240,00 $			636,00 $
Administration (SEMRPQ, facture #105)	35	31-déc-10	724,80 $		192,00 $		532,80 $
Administration (CEPOQ)	36	01-août-11	1 568,00 $	480,00 $			1 088,00 $
RAPPORT FINAL							
Publication TCN	A-4	25-août-11	698,25 $				698,25 $
Programmation CGIL	D	01-oct-11	5 000,00 $		5 000,00 $		- $
Matériel informatique pour classificateur	E	19-août-10	2 844,99 $				2 844,99 $
Programmation outil informatique pour la conformation (version tactile)	F	29-juil-10	14 625,00 $				14 625,00 $
Ovin Québec Facture 9020L574	A-5	16-janv-12	224,93 $				224,93 $
Administration CEPOQ	A-6	01-déc-11	284,00 $	168,00 $			116,00 $
Sous-total			***28 775,57 $***	***888,00 $***	***5 192,00 $***	***- $***	***22 695,57 $***
Sous-total (déduction)							
TOTAL			**94 126,95 $**	**11 988,00 $**	**7 592,00 $**	**8 600,00 $**	**65 946,95 $**
%			100%	13%	8%	9%	70%
N.B. Bien détailler le plan de financement, ajouter une page si nécessaire							
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation							

ANNEXE I - LETTRE DE DÉMISSION DU CLASSIFICATEUR

17 AOUT 2011

Robert Girard

154-a, Grande Barbue

St-Césaire, QC

J0L 1T0

CEPOQ

1642, rue de la Ferme

La Pocatière, QC

G0R 1Z0

St-Césaire,QC

Vendredi 12 août 2011

Mme Hélène Méthot

J'aimerais porter à votre attention une surcharge de travail à mon emplois actuel du à l'achat d'une autre compagnie.

Aussi, c'est avec tristesse que je vous fais part de ma démission du poste de classificateur que j'occupe depuis près d'un an. Veuillez prendre note que je demeure à votre disposition pour le transfert et la continuité du projet.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués

Robert Girard

Cc : Jacquelin Moffet, président SEMRPQ

ANNEXE II – ARTICLES DANS LES ÉDITIONS DE L'OVIN QUÉBEC

(Automne 2010, Hiver 2011 et Hiver 2012)

Daniel Dion, Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec
Léda Villeneuve, agr., M.Sc., adjointe à la recherche, CEPOQ

Le projet pilote de service de classification des ovins : un pas vers l'avenir

*La classification vise à évaluer un animal individuellement en le comparant à un ovin de « **conformation idéale et recherchée** »,et ce, qu'il soit de race prolifique, maternelle ou de race terminale. Puisque la classification est réalisée uniquement chez les sujets de race pure, les critères de races sont obligatoirement considérés dans l'évaluation. Notons que mis à part les caractéristiques de race, chaque paramètre évalué lors de la classification se réfère à des critères de conformation pouvant avoir un ou des effets sur les performances zootechniques dans l'élevage. Ainsi, l'impact et le poids de chacun de ces caractères d'évaluation sont fortement basés sur la fonction commerciale des animaux sous évaluation (terminaux ou maternels) et cette évaluation se fonde sur des critères technico-économiques (ex. : musculature importante pour les races terminales, forte capacité pour les races maternelles et/ou prolifiques, etc.).*

Cette grille de classification a donc pour objectif de sélectionner des animaux ayant une conformation fonctionnelle leur permettant de produire adéquatement, de reproduire des sujets de haute valeur génétique (génétique, conformation et caractères de race) et surtout, des animaux qui auront une bonne longévité dans les élevages ovins.

Le projet pilote permettra non seulement d'implanter de solides bases pour la mise en place de critères d'évaluation neutres et standardisés et ainsi conduire à un service d'évaluation, mais permettra également de voir à l'éducation des éleveurs sur l'importance de la conformation et des critères de race vs la productivité de leur troupeau et le développement de l'élevage de race pure.

Rappelons que ce projet, mené par la SEMRPQ et le CEPOQ, est rendu possible grâce au soutien financier du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'agroalimentaire du Québec dans le cadre du Volet C, soit l'appui à la réalisation de projets novateurs et structurants.

Les impacts et les retombées de ce projet se feront sentir à plusieurs niveaux :

Des informations additionnelles pour les utilisateurs de GenOvis et les producteurs commerciaux achetant leur remplacement…

La comptabilisation des données de conformation dans la base de données GenOvis offrira de nouvelles possibilités aux utilisateurs du programme d'amélioration génétique GenOvis. En effet, il sera possible pour l'éleveur participant d'obtenir un certificat de performance individuel pour tous les animaux ayant le potentiel d'être reproducteur qui contiendra, en plus des données génétiques, les résultats de l'évaluation de la conformation. Les producteurs commerciaux, principaux acheteurs d'animaux reproducteurs, auront donc une information supplémentaire importante avec laquelle ils pourront faire un choix plus judicieux lors d'un éventuel achat de sujets reproducteurs. Ce choix se fera certes sur un potentiel génétique connu, mais aussi sur un aspect phénotypique qui améliorera la longévité productive de l'animal.

Des statistiques indicatives pour l'industrie

Il est également prévu de créer une liste de codes de commentaire en lien avec la conformation. Actuellement, il existe déjà dans le programme GenOvis une série de codes de commentaire que l'éleveur peut utiliser pour noter une observation particulière chez un sujet. Cette information est disponible dans le rapport sur les agneaux, mais une compilation annuelle des différents codes utilisés par l'éleveur lui est également fournie lorsque le rapport d'évaluation de troupeau est généré. L'éleveur est ainsi à même de constater s'il existe un problème récurrent dans son troupeau. Il peut donc

réagir et corriger la problématique. Ces informations permettront aussi de repérer des problèmes de conformation qui pourraient être plus largement répandus au sein d'une race donnée et d'ainsi orienter les éleveurs concernés afin d'en réduire rapidement l'incidence. De plus, des analyses plus poussées pourront mettre en évidence des liens entre les caractères de conformation, les performances zootechniques et économiques du cheptel ovin québécois et la rentabilité des entreprises.

La prochaine étape : des indices de sélection génétique incorporant les caractères de conformation

Par la compilation des données de conformation au sein de la base de données du programme d'évaluation génétique GenOvis, il sera possible de construire une base de données qui nous permettra éventuellement d'avoir des évaluations génétiques sur la conformation. Afin d'avancer en R&D en ce sens, les chercheurs doivent avoir accès à des données qu'ils utiliseront pour la construction des équations génétiques nécessaires pour générer les indices de sélection génétique incorporant les caractères de conformation.

Afin d'obtenir de plus amples informations et pour participer au projet : *Le guide des procédures du programme de classification des ovins* et le formulaire de demande de classification sont disponibles sur le site Internet du CEPOQ au **www.cepoq.com** et sur celui de la SEMRPQ au **www.agneauduquebec.com/semrp**.

Léda Villeneuve, CEPOQ : 418 856-1200 poste 229
Daniel Dion, SEMRPQ : 418 856-1200 poste 1

Votre demande peut être acheminée :

Par la poste au CEPOQ : 1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc, G0R 1Z0
Par courriel au classificateur M. Robert Girard : classification@cepoq.com
Par télécopieur : 418-856-6247 (a/s classification des ovins dans l'objet de télécopie).

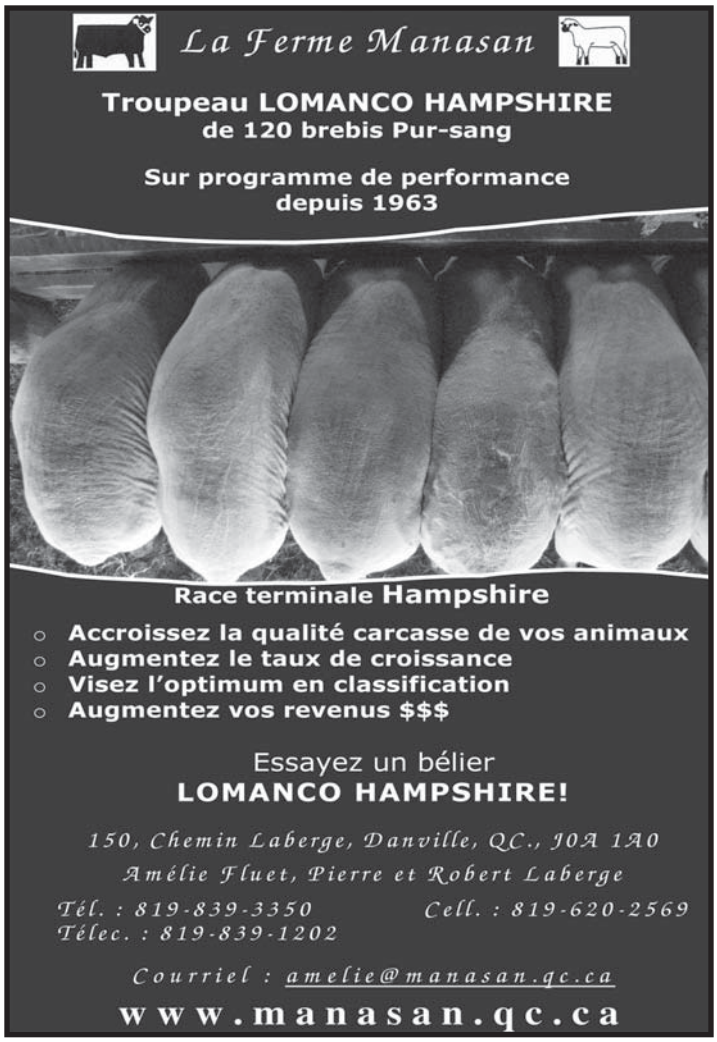

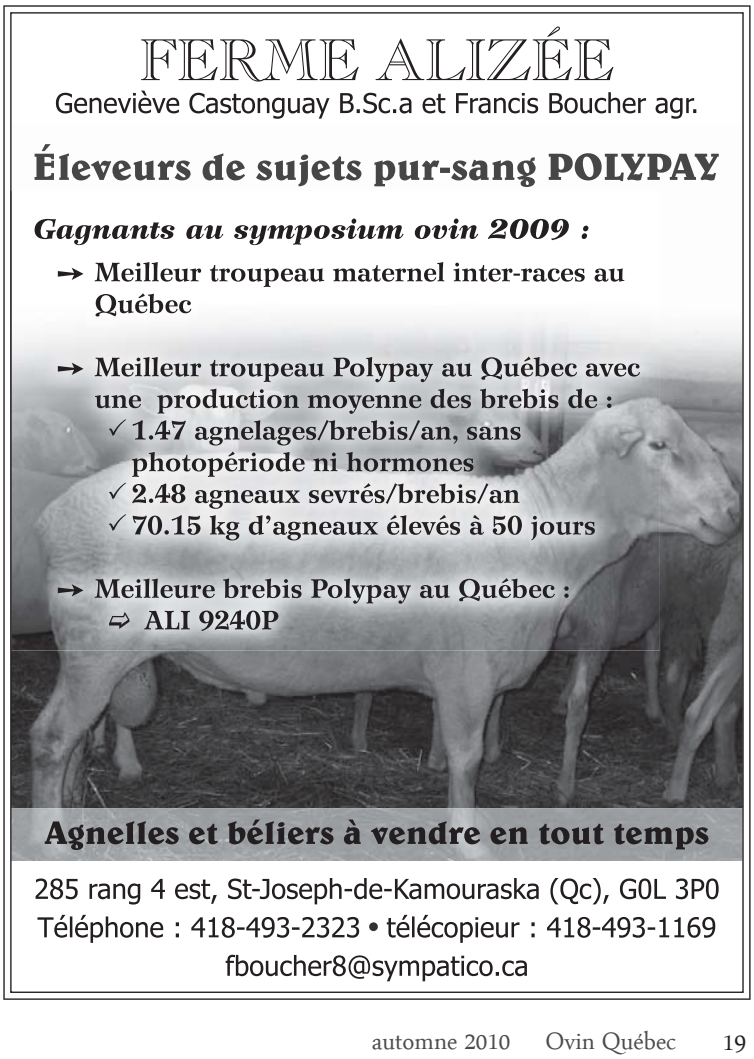

Daniel Dion, SEMRPQ
Léda Villeneuve, agr., M.Sc., adjointe à la recherche, CEPOQ

Le classificateur est-il passé chez vous ???

Le projet pilote de classification des ovins, qui a débuté en septembre 2010 va bon train. En effet, plus de 10 éleveurs ovins ont fait classifier jusqu'à maintenant près de 300 moutons de race pure notamment des races Hampshire, Suffolk, Dorset, Arcott Rideau, Romanov et Border Leicester.

Nous vous rappelons que ce projet pilote vous offre un service de classification tout à faire **GRATUIT** et ce, jusqu'en septembre 2011. Il est encore trop tôt pour dire quels seront les coûts après cette date…

Par ailleurs, n'oubliez pas que la classification est une des conditions de participation au programme d'aide pour les béliers de remplacement du programme de développement génétique de la SEMRPQ.

N'hésitez donc pas à faire une demande de classification auprès du classificateur M. Robert Girard par courriel au **classification@cepoq.com** ou par télécopieur au 418-856-6247. Le formulaire de demande de classification est disponible sur le site du CEPOQ au **www.cepoq.com** dans la section « nouvelles » ou encore, en inscrivant « formulaire » dans le moteur de recherche vous y parviendrez rapidement. Vous pouvez également le télécharger à partir du site de la SEMRPQ au **www.agneauduquebec.com/SEMRP**. Vous retrouvez sur ces mêmes sites le **Guide des procédures du programme de classification des ovins**.

Jusqu'à maintenant, les commentaires reçus des utilisateurs du service sont unanimes pour dire que l'exercice de la classification est très formateur et chacun y voit un aspect éducatif. Le fait d'avoir un « œil externe » qui évalue les animaux permet à l'éleveur de voir ses animaux sous un autre aspect et lui permet d'améliorer sa sélection. Lors des visites du classificateur, les premiers sujets prennent généralement un peu plus de temps à classifier, car M. Girard explique chaque caractère sous évaluation. À la fin de la classification, l'éleveur reçoit un certificat de classification individuel pour chaque sujet et peut également demander un fichier Excel contenant les données de classification de ses sujets avec le pourcentage obtenu pour chaque critère d'évaluation.

Profitez du projet pilote… il est là pour vous!

Pour plus de détails, vous pouvez aussi contacter Léda Villeneuve au (418) 856-1200 poste 229 ou Daniel Dion au (418) 856-1200 poste 1.

Catherine Element-Boulianne, B.Sc., coresponsable de la R&D, CEPOQ

Le projet pilote du service de classification des ovins : *Une première étape franchie et du nouveau pour la suite!*

Débuté à l'automne 2010, le projet pilote du programme de classification des ovins est maintenant terminé. Il est donc venu le temps d'en dresser un bilan et de vous parler un peu de la suite!

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

CEPOQ Centre d'expertise en production ovine du Québec

Un grand pas de franchi

Constat 1 : ce projet pilote a avant tout permis d'implanter de solides bases pour la mise en place de critères d'évaluation neutres et standardisés et ainsi conduire à un service d'évaluation. **Constat 2 :** il a également permis d'épauler les éleveurs dans le développement de leurs connaissances sur la conformation et les critères de race, de même que leur importance pour la productivité de leur troupeau et le développement de l'élevage de race pure. Voici donc les grandes étapes qui ont été réalisées au cours de la dernière année :

- Détermination des mesures objectives de critères de conformation liés à la productivité optimale des ovins;
- Développement des grilles d'évaluation de la conformation;
- Développement d'un logiciel de classification pour le travail à la ferme;
- Développement du guide de procédures du programme de classification des ovins;
- Développement des bases du service d'évaluation/classification à domicile des ovins;
- Formation d'un évaluateur pour la conformation des ovins;
- Implantation du projet pilote du service de classification à domicile des ovins;

Au total, 474 animaux ont été classifiés lors de cette première année de service. Huit races ont fait l'objet de la classification, soit les races Arcott Rideau, Suffolk, Hampshire, Dorset, Romanov, Polypay, Arcott Canadien et Border Leicester, respectivement en ordre décroissant du nombre de sujets classifiés.

Rappelons que ce projet, mené par la SEMRPQ et le CEPOQ, a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du Volet C « *Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants* » du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.

La suite…

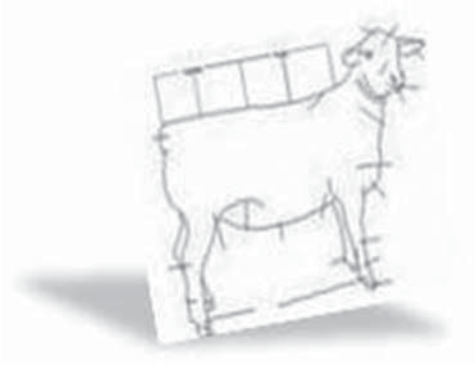

Le projet pilote est terminé, mais le service de classification ne prend pas fin pour autant! Nous travaillons présentement pour prolonger la phase de projet pilote et la gratuité du service. En effet, différentes modifications doivent être apportées à la formule qui sera définitivement une formule améliorée et mieux adaptée aux besoins de l'industrie! D'abord, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le service sera offert par deux nouveaux classificateurs : il s'agira de M. Israël Michaud et de M. Raymond Deshaies, tous deux techniciens au Centre de développement du porc du Québec (CDPQ). Ils ont passé avec succès le processus de sélection et d'entrevue terrain et sont actuellement déjà en formation. Ceci fait suite au départ de M. Robert Girard, classificateur lors du projet pilote précédent, que nous tenons d'ailleurs à remercier pour son implication dans ce projet d'envergure. Aussi, à la suite des nombreuses observations terrain, certains critères de la grille d'évaluation seront soit changés, enlevés ou ajoutés. Enfin, nous avons comme objectif que toutes les demandes de classification soient respectées et que tous ceux qui désirent bénéficier du service soient visités dans les délais prescrits par le programme. La gestion des demandes sera donc modifiée et tous les détails vous seront fournis en temps et lieu.

CDPQ
Centre de développement du porc du Québec inc.

Nous vous tiendrons au courant des développements à venir!

ANNEXE III – PIÈCES JUSTIFICATIVES